

Compte rendu conseil des quartiers Dauphine et Chaillot 12 04 2018

Lieu : école Polyvalente 4 rue Decamps

Horaires : 19h-21h

Tribune

Jérémy REDLER, adjoint au maire chargé des commerces, de l'artisanat, des professions libérales, du tourisme, et des quartiers Dauphine et Chaillot

Gérard GACHET, adjoint au maire chargé de la sécurité et de la lutte contre la délinquance

Marie-Laure ARNAUD-GUIDOUX, commissaire centrale du 16^{ème}

Nathalie BERGER, Major de police, commissariat du 16^{ème}

Présentations

M. REDLER :

La sécurité est un problème quotidien et important sur lequel il est fréquemment sollicité. Il remercie M. GACHET pour sa présence, et rappelle l'honneur qui est fait au conseil de quartier d'avoir Mesdames ARNAUD-GUIDOUX et BERGER, qui sont toujours à l'écoute.

Les quartiers Dauphine et Chaillot ont les mêmes problématiques de sécurité, d'où leur réunion commune ce soir.

M. GACHET :

Les élus parisiens n'ont aucun pouvoir de police, il n'existe pas de police municipale à Paris. C'est le préfet qui a ce pouvoir, et la commissaire du 16^{ème} est son représentant dans l'arrondissement.

Le 16^{ème} est le premier arrondissement parisien à s'être doté d'un adjoint à la sécurité, en 2010. Depuis, d'autres arrondissements ont fait de même.

La lettre sécurité du 16^{ème}, qui était arrêtée suite aux législatives et au changement de mandature va être rééditée.

Souhaite que les choses évoluent, et pourquoi ne pas envisager une police de quartier à l'avenir ? Cela déchargerait la police nationale de problématiques mineures.

Les quartiers Dauphine et Chaillot ne sont pas les plus sensibles de l'arrondissement. La Porte de Saint-Cloud et la zone Gros-Boulainvilliers est plus sensible, avec notamment des phénomènes de bandes violentes (phénomène nouveau dans le 16^{ème}). Ce phénomène de bandes n'existe pas sur Dauphine et Chaillot.

Délits récurrents sur le quartier : cambriolages et ventes à la sauvette.

Les cambriolages des résidences principales ont augmenté de 14,35% dans le 16^{ème} au premier trimestre 2018 par rapport au premier trimestre 2017 (239 cambriolages répertoriés). On constate une augmentation de 74% uniquement sur le mois de mars, avec 82 cambriolages.

Les ventes à la sauvette : phénomène en augmentation également, avec 141 faits constatés au 1^{er} trimestre 2018 (+ 93% par rapport au 1^{er} trimestre 2017).

La mairie reste vigilante sur certaines évolutions, notamment au niveau de l'avenue du Maréchal Fayolle où seront construits une centaine de logements sociaux. Ce ne sont pas les logements qui posent problème, mais la politique d'attribution : les habitants et la mairie du 16^{ème} n'ont leur mot à dire que pour un petit nombre de cas. Il est donc fréquent que ces logements soient attribués à des personnes n'ayant aucune affinité avec le 16^{ème}, ou qui ont été rejetées d'autres endroits.

L'immeuble serait sur pilotis, ce qui permet de créer une zone naturelle pour exercer des trafics. Des grillages sont prévus dans le projet, mais reste à voir s'ils seront bien installés.

Mme ARNAUD-GUIDOUX :

Le 16^{ème} dispose de 330 agents de police, répartis en 2 services : Un service composé des agents de terrain, qui font les interventions, et un autre plus administratif qui traite les dossiers et tout ce qui est judiciaire.

Lorsque quelqu'un appelle le 17, il tombe sur une plateforme téléphonique. La personne récupérant l'appel transmet ensuite l'information par radio aux agents.

Le 16^{ème} nord n'est pas trop concerné par les problèmes de délinquance, en dehors des cambriolages et des atteintes liées aux véhicules. Sur les vols de véhicule, un travail a été fait et a eu des résultats très positifs.

Les atteintes à la personne sont moins nombreuses, même si des problèmes persistent au niveau du haut du Bois de Boulogne.

Pour les vendeurs à la sauvette, ce n'est pas que le phénomène prend de l'ampleur, mais que les interpellations se multiplient et sont plus efficaces. Une nouvelle unité « Tour Eiffel Trocadéro »

travaille à cheval sur le 16^{ème} et le 7^{ème}, et ont une action cohérente sur ces problématiques. Ils saisissent les marchandises et les détruisent.

Mme BERGER :

Mène des actions de sensibilisation auprès des seniors et des jeunes dans les écoles.

Conseils : A la banque, toujours privilégier les bornes en intérieur / quand quelqu'un se présente en se disant policier, toujours demander sa carte / toujours suivre quelqu'un qui vient chez vous / toujours fermer sa porte à clé quand vous sortez, même pour un temps court / toujours prévenir la gardienne quand vous partez quelque part, afin que le courrier ne s'amoncelle pas, et ne pas prévenir de vos voyages sur les réseaux sociaux / Surtout, toujours appeler le 17 en premier, et non prévenir la gardienne, quand vous constatez quelque chose.

Il existe un service gratuit qui accompagne les seniors lorsqu'ils ont besoin d'aller quelque part : des agents les cherchent chez eux, les accompagnent et les ramènent.

Il existe l'opération « tranquillité vacances », dont vous pouvez bénéficier en allant au commissariat, ou sur [service public.fr](http://service.public.fr)

638 interventions ont été faites en milieu scolaire. Il est recommandé aux enfants de ne pas laisser leurs clés dans leurs cartables, et de ne pas avoir leur adresse écrite dans leur cartable.

Discussions

Une habitante :

Membre de la commission d'attribution des logements sociaux sur le 16^{ème} et affirme favoriser les habitants du 16^{ème}. Rue Boissière, trottoir de l'école : gens manquent de se faire renverser très fréquemment.

- M. GACHET : La préfecture et la ville de Paris décident de 90% des attributions en logement social, ce qui laisse une très légère marge de manœuvre pour la commission d'arrondissement.
- Mme ARNAUD-GUIDOUX : il y a une difficulté à faire cohabiter les modes de déplacements comme les trottinettes avec les piétons. De la sensibilisation et de la verbalisation sont faites, mais c'est également aux parents et à l'école de s'en charger.

Un habitant :

N'ont pas été mentionnées les augmentations de cambriolages ou de tentatives liées aux Airbnb. Gens laissent les clés dans les boîtes aux lettres et n'importe qui peut les prendre. Sur 3 appartements à son étage, ce monsieur a constaté 2 cambriolages.

Qu'est-il prévu sur le 16^{ème} pour lutter contre l'islamisme radical ? Problème de tous.

- Mme ARNAUD-GUIDOUX : les phénomènes de cambriolages liés aux Airbnb ne remontent que très rarement.
 - o L'habitant affirme que cela est lié au fait que beaucoup ne sont pas déclarés.
- En ce qui concerne l'islamisme, une action quotidienne se fait. A chaque fois que la police fait un contrôle, elle vérifie si celle-ci est fichée.

Un habitant :

Habite avenue de Montespan : des élèves de Janson de Sailly viennent squatter les lieux et fumer de la drogue. Nuisance pour les habitants de cette voie privée.

Au sein de son syndicat de co-propriétaires, a interdit le Airbnb car immeubles bourgeois.

Le centre iranien : concerts, et autres nuisances, notamment le dimanche.

- Mme ARNAUD-GUIDOUX : le sujet de l'avenue Montespan a déjà été évoqué quelquefois et le sujet est connu. S'il y a de nouvelles informations, il ne faut pas hésiter à les transmettre. Le commissariat n'a jamais été saisi par rapport au centre iranien. Si les nuisances sont avérées, il faut prévenir le 17 ou écrire à commissariat16@interieur.gouv.fr . M. REDLER précise que le mail sert uniquement pour des problèmes non-urgents.

Une habitante :

Rue Lauriston, un loueur de voitures squatte toutes les places de stationnement.

Il y a des problèmes avec les poubelles de rue des restaurants.

Les salons de massage prospèrent : que faire ?

Quel projet pour le square des États-Unis ?

- M. GACHET : pour les salons de massage, faut prévenir le syndicat de co-propriété ou la police. S'il y a un non respect des règles, ça peut aller vite et arriver à une fermeture.
- Mme ARNAUD-GUIDOUX : Pour le loueur, le commissariat va se renseigner. C'est la ville de Paris qui est compétente pour le problème des poubelles.

Un habitant :

Directeur commercial au sein du Pavillon Royal, il constate un grave problème d'insécurité autour de son établissement. Les clients se font agresser, voler, les voitures se font casser,... La prostitution est en hausse et est très visible, et il y a des mineurs qui sont concernés.

De nombreux bus stationnent illégalement dans le Bois, et il demande s'ils sont orientés pour se garer sur ces zones.

- Mme ARNAUD-GUIDOUX : le Bois de Boulogne est un secteur particulier qui connaît les mêmes problématiques que l'Est parisien. La prostitution n'est pas une infraction, seule le fait d'être client est puni par la loi. Depuis une loi de 2016, plus de 600 verbalisations ont été faites.
- Autour des pavillons, le Bois est très mal éclairé et il n'est pas possible d'y remédier car cela aurait un grave impact sur la faune et la flore. Il n'y a que peu de caméras dans le Bois du coup.
- Le commissariat est vigilant. Si les pavillons attendent à certains moments beaucoup de monde, faut prévenir le commissariat. Les risques sont plus importants quand il y a du monde.
- La brigade des mineurs n'avait pour le moment jamais constaté de cas de mineurs prostitués.
- Le problème est que les gens ne font pas assez de remontées : il faut systématiquement appeler le 17 ou porter plainte.
 - o L'habitant répond qu'une cliente a porté plainte, mais qu'au commissariat on lui a dit qu'après une certaine heure ils ne prenaient plus les plaintes.
 - o Ce n'est pas normal selon la commissaire : toutes les plaintes doivent être prises, 24h/24.
- En ce qui concerne le stationnement des bus, il n'y a aucune directive qui va dans le sens d'un stationnement dans le Bois. Les bus y vont car c'est gratuit.

Une habitante :

Au niveau de la rue Saint-Didier, il y a tous les soirs, jusqu'à 1h ou 2h du matin du bruit, des ordures ainsi que des bagarres. Il n'est même plus possible de rentrer dans les immeubles.

- M. REDLER : A répondu immédiatement par mail à la personne. Les services ont été saisis et il attend une réponse. Après quoi il s'engage à prendre contact avec les restaurateurs afin qu'ils créent un dialogue avec les riverains. Il s'engage à continuer les échanges avec la personne, dès qu'il aura les réponses des services. Cela fait 3 ans que ce sujet dure. Pour les livreurs qui stationnent illégalement, il faut en parler aux patrons car ils ont une compétence directe sur eux, étant donné que ce sont leurs salariés. Pour les clients, c'est plus compliqué. Il va continuer à suivre très attentivement ce dossier.
- Mme ARNAUD-GUIDOUX : le problème est connu depuis longtemps et des rappels sont faits. La police administrative sera saisie. Pour les ordures, les policiers ne peuvent que rappeler

les réglementations, c'est la ville de Paris qui est compétente sur ce domaine. De même pour le stationnement, c'est la ville de Paris qui a désormais compétence en cette matière.

- Pour le bruit, il faut composer le 17.
 - o Gens composent le 17, mais on leur répond que la police n'a pas les moyens d'intervenir.
 - o La commissaire rappelle que, passée une certaine heure, les effectifs sont réduits et que, donc, il y a des interventions prioritaires, notamment l'atteinte aux personnes.

Marc DE MEAUX (conseiller de quartier Dauphine, collège associations) :

Au 62 rue Pergolèse, le Pergo Café provoque de graves nuisances, notamment sonores. Quelle réglementation peut être faite pour résoudre ce problème ?

- Mme ARNAUD-GUIDOUX : il faut appeler le 17 et, si les nuisances sont répétées, il est possible de fermer l'établissement, pour plusieurs jours. Une fermeture est en général assez dissuasive.
 - o Katherine De MEAUX : il y a déjà eu 21 plaintes déposées pour ce café. La verbalisation est trop faible pour que le phénomène cesse.

Josseline GAUD-MUTHS (conseillère de quartier Dauphine, collège habitants) :

Une personne lui a fait remonter qu'elle a été braquée alors qu'elle retirait des sous à la banque : les malfaiteurs l'ont entourée. Est-ce un phénomène fréquent ?

- Mme ARNAUD-GUIDOUX : Certaines banques sont plus concernées que d'autres, car il faut d'abord faire le code puis rentrer le montant. Les voleurs bousculent la personne à la borne et tapent un chiffre important. Les personnes fragiles sont particulièrement touchées. Ce n'est pas particulièrement violent, mais il y a bousculade. Le problème, c'est que la personne ne porte pas plainte : il faut toujours porter plainte. Des mineurs des pays de l'est ont été interpellés.
- La police n'a connaissance que des faits qu'elle constate où de ceux dont elle est informée. Appeler le 17 est très important, et il est également possible de faire une pré-plainte en ligne.
- M. REDLER : C'est le rôle des conseillers de quartier et de tout citoyen de prévenir la police dès qu'ils ont une information. Beaucoup de gens disent « j'ai entendu ça, mais je pensais que... », et ce n'est pas un bon réflexe. Si vous entendez quelque chose d'inhabituel, il faut prévenir la police. La police ne peut pas tout faire, la sécurité est l'affaire de tous et il faut être vigilant et partager un maximum d'informations avec le commissariat. Si les gens ne portent pas plainte, il n'y a pas d'enquête derrière.
 - o Une habitante partage une astuce personnelle : en voiture, elle coince la bretelle de son sac sous la ceinture de sécurité pour éviter un vol à l'arraché.
 - o Cela peut être risqué et mener à une agression. M. REDLER a sa propre astuce : faire installer un film antieffraction au niveau de la vitre. Ainsi, celle-ci est plus difficile à

casser. Au lieu de se briser en un coup, la vitre le fera en 3 ou 4, et donc la personne sera susceptible d'abandonner. Il faut également toujours fermer sa portière.

Alain DE NEUFVILLE (conseiller de quartier Dauphine et Chaillot, collègue associations) :

Tous les week-ends, des voitures se retrouvent avec les vitres cassées au niveau de l'avenue Foch. Le problème est important et beaucoup de gens en parlent.

- Mme ARNAUD-GUIDOUX : aucun pic de plaintes n'a été constaté pour l'avenue Foch, il va donc falloir regarder ça de près.

Un habitant :

Il y a des petites marches au niveau de l'allée centrale du président Wilson, et elles sont dangereuses. De nombreuses personnes y trébuchent les jours de marché.

Rue Longchamp, il y a un grave problème avec les voitures qui vont trop vite en venant de Kléber.

- M. REDLER : Était sur le marché Wilson la veille pour communiquer sur le conseil de quartier, avec M. et Mme DE MEAUX, qu'il remercie pour leur mobilisation. A en effet constaté ce problème et a directement saisi les services compétents de la ville. Première fois qu'il constatait ce problème, alors qu'il est régulièrement sur ce marché.
- Le problème rue Longchamp a déjà été régulièrement remonté par M. COUDRIER, conseiller de quartier, qui est un très bon porte parole. Le problème a justement été discuté avec la commissaire au début de la réunion.

Un habitant :

Gérant du Il Cottage, il exprime sa satisfaction de n'avoir subi aucun cambriolage en 2017, contre 9 en 2016.

Le week-end, des feux d'artifice sont lancés et la fumée occupe la moitié de sa terrasse.

Des bandes viennent régulièrement le soir dans son établissement qui fait aussi hôtel (Zebra Square), et tente de forcer le passage. Ils essaient de fouiller les lieux et insultent le gardien.

- Mme ARNAUD-GUIDOUX : si les feux d'artifice sont lancés depuis les pavillons, il leur faut une autorisation. Va regarder ce dossier de plus près.
- Le problème des bandes n'a jamais été remonté. Il faut appeler dans ce cas. Il est possible de faire une pré-plainte en ligne si le gardien ne peut pas appeler immédiatement.
- M. REDLER : s'ils rentrent dans l'établissement, c'est une infraction dans un domaine privé, et donc ils sont sanctionnables. M. DERDERIAN est une personne très active et un bon relais des informations du quartier.

Freddy COUDRIER (conseiller de quartier Chaillot, collègue associations) :

Il y a une trappe au sol, au 77 avenue Kléber. 3 à 4 soirs par semaine, une trentaine de jeunes la forcent et y rentrent, pour ne ressortir que le lendemain matin. Police des égouts est intervenue, mais ça n'a rien changé.

Des jeunes stationnent avec des grosses cylindrées, se garent en double file et discutent entre eux du côté de la chaussée. Ils ne laissent pas passer les gens en voiture et ce sont les mêmes qui échangent de la marchandise à fumée à l'impasse Longchamp.

- M. REDLER : La commissaire s'est engagée à faire le nécessaire.

Michaël MIGUERES (conseiller d'arrondissement) :

Une bande est régulièrement présente devant le garage automobile des Belles Feuilles. Plutôt sympathiques en temps normal, ils deviennent très violents lorsqu'ils sont alcoolisés. Quelles solutions peuvent être envisagées ?

- Mme ARNAUD-GUIDOUX : un arrêté anti-alcool avait été mis en place mais n'a pas été utile. Avant, la police constatait les gens en état d'ivresse et les amenait à l'hôpital. Depuis janvier, le médecin vient au commissariat, et cela est une bonne chose car les équipes peuvent vite retourner sur le terrain.

Une habitante :

Le réservoir de Passy est en danger avec l'appel à projet « Réinventer Paris ». La faune et la flore risquent de disparaître.

- M. REDLER : Le sujet est suivi attentivement par moi, et la mairie du 16^{ème} défendra le point de vue des habitants. 4 projets ont passé la première phase, et aucun ne comporte de construction en hauteur, ce qui signifie que ce ne seront pas des logements sociaux. La mairie restera vigilante pour ne pas gâcher ce site, en lien régulier avec les associations et habitants de ce quartier.

M. REDLER clôt la séance, en remerciant M. GACHET pour sa présence, la commissaire Mme ARNAUD-GUIDOUX et son major, Mme BERGER, qui font un excellent travail au quotidien. Il remercie également Pierre GABORIAU pour sa présence, ainsi que Michaël MIGUERES. Il remercie les conseillers de quartier qui se sont mobilisés pour cet événement. Il remercie Mme Patricia RIVAYRAND, Directrice Générale des Services de la mairie du 16^{ème} pour sa présence. Il remercie les coordinateurs des conseils de quartier, Quentin CARDI et Caroline MATIAS, qui sont les interlocuteurs des habitants et des conseillers de quartier au quotidien. Enfin, il remercie les agents de la mairie qui ont installé la salle et sans qui cette réunion n'aurait pas pu se faire.

Fin de séance : 21h05